

Monsieur Renaud Muselier
Président
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Hôtel de Région
27 place Jules Guesde
13002 Marseille

Marseille, le 10 mars 2020

Monsieur le Président,

Dans le contexte actuel de crise sanitaire liée au COVID-19, la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine Aix-Marseille-Provence, a lancé, à la demande de CCI France, une enquête à laquelle se sont jointes la Cpme13 et l'Upe13, afin d'appréhender plus précisément l'impact économique de cette crise sur l'activité des entreprises.

Cette enquête adressée aux chefs d'entreprise du territoire, le jeudi 5 mars dernier, laisse apparaître, après examen des premières réponses, des résultats très préoccupants pour de nombreuses entreprises et en premier lieu pour les TPE/PME.

Cette tendance ne fera que se détériorer si l'épidémie venait à s'amplifier dans un contexte de mondialisation.

Bon nombre de TPE/PME sont aujourd'hui dans une situation très fragilisée par le manque de trésorerie.

Des arrêts de production et des dépôts de bilan en cascade sont donc à redouter.

Des emplois et des pans entiers de notre économie nationale et régionale pourraient être très rapidement menacés.

Même si certains secteurs sont plus particulièrement touchés comme le tourisme et l'évènementiel (annulations de spectacles, d'évènements culturels, sportifs, professionnels, annulation massive et arrêt des réservations de voyages...), l'onde de choc risque de se propager à tous les secteurs d'activité avec des problèmes généralisés d'approvisionnement, de pertes de marché, de commandes, de livraisons et de conteneurs bloqués....

Aussi, pour éviter la disparition massive d'entreprises et donc d'emplois, nous avons sollicité Monsieur le Préfet de Région par courrier de ce jour, dont vous voudrez bien trouver ci-joint la copie, afin que des mesures d'urgence complémentaires de celles déjà annoncées par le Ministre de l'Economie, soient mises en place du type :

- accès accéléré aux crédits, lignes de trésorerie, par la constitution de pool bancaires dédiés ;
- mise en œuvre de garantie par BPI France, non seulement sur les crédits de trésorerie mais aussi sur les lignes de financements ;

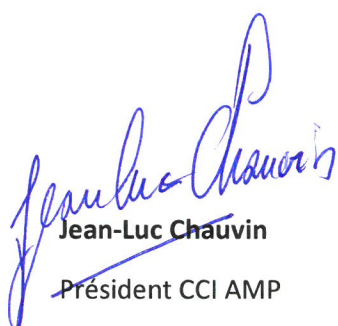
- mesures d'allègement de charges sociales lors du retour à la normale de l'activité pour stimuler l'emploi et la fin du chômage partiel ;
- levée des plafonds de cofinancement et de délais en cas de subventions obtenues des fonds structurels Européens ;
- reconnaissance de catastrophe sanitaire afin que les contrats d'assurance perte d'exploitation soient applicables.

Par ailleurs et à votre initiative dans le cadre des compétences régionales, nous souhaiterions que soit examinée la possibilité de créer un fonds de dotation à l'instar de celui mis en place lors de la crise des gilets jaunes.

Sur ce sujet, nous avons sollicité le Préfet de Région afin d'organiser rapidement, en votre présence, une réunion avec les différents acteurs économiques et décideurs.

Nous vous remercions, par avance, de l'intérêt que vous porterez à notre demande.

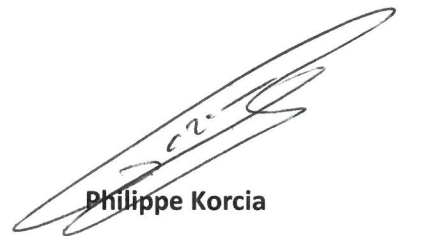
Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.



Jean-Luc Chauvin
Président CCI AMP



Corinne Innesti
Présidente CMPE 13



Philippe Korcia
Président par intérim UPE 13